



Fédération de la santé et des services sociaux - CSN
1601, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5
Téléphone : 514 598-2210 - Télécopieur : 514 598-2223

Le 17 février 2023

Par courriel : ministre@finances.gouv.qc.ca

M. Éric Girard
Ministre des Finances
Gouvernement du Québec

Objet : Demande d'instaurer une fiscalité plus progressive pour investir dans le réseau de la santé et des services sociaux et dans les services de garde éducatifs à l'enfance

Monsieur,

Vous n'êtes pas sans savoir que le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de services de garde éducatifs à l'enfance traversent une crise majeure. Or la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS), affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), compte plus de 145 000 membres dont 80 % sont des femmes, œuvrant dans le réseau de la santé et des services sociaux et dans le réseau des services de garde. C'est donc au nom de nos membres, mais aussi en pensant à celles et ceux qui reçoivent des soins et des services dans ces réseaux, jeunes et moins jeunes, que nous vous interpellons dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023.

En santé et services sociaux, la crise s'explique notamment par le fait que le manque à gagner accumulé dans le financement des établissements publics de santé et de services sociaux, au cours des années d'austérité n'a jamais été comblé, si bien que les conditions de travail se sont détériorées à un point tel que le réseau peine aujourd'hui à attirer et à retenir des employés ^{1,2,3}.

Le même phénomène s'observe dans les services de garde éducatifs à l'enfance, qui peine à attirer et à retenir des éducatrices, essentielles au maintien de ces services qui permettent à des milliers d'enfants de se développer, et aux parents à demeurer actifs sur le marché du travail ⁴.

Des investissements majeurs devront aussi être faits pour prendre le visage qui s'impose en matière de soutien à domicile⁵, pour pallier le manque de ressources hospitalières⁶ et le manque

¹ <https://fsss.qc.ca/budget-2022-insuffisant-reparer-reseaux/>

² <https://fsss.qc.ca/budget-2021-des-annonces-insuffisantes-pour-les-anges-gardiens/>

³ <https://fsss.qc.ca/reaction-fsss-csn-budget-quebec-2020/>

⁴ <https://fsss.qc.ca/penurie-sous-estime/#more-21902>

⁵ <https://iris-recherche.qc.ca/publications/larmee-manquante-au-quebec-les-services-a-domicile/>

⁶ <https://www.lapresse.ca/actualites/covid-19/2022-01-20/capacite-hospitaliere/le-quebec-en-queue-de-peloton-du-g7.php>

de places d'hébergement induit par le vieillissement de la population⁷, pour élargir la couverture publique aux soins dentaires, aux consultations professionnelles ou pour mettre en place un régime d'assurance-médicaments universel. Le réseau des services de garde reste aussi à compléter, des dizaines de milliers de places étant toujours manquantes.

De nombreux services qui dépendent directement ou indirectement du financement de l'état, qu'il s'agisse des ressources intermédiaires ou de type familial, des milieux communautaires ou des services préhospitaliers, souffrent aussi du manque de soutien financier, alors que les lacunes dans l'offre de services publics favorisent le développement de soins et services de santé « à la carte » dans le secteur privé, comme c'est le cas, par exemple, dans le secteur des soins de longue durée ou pour obtenir des services professionnels.

Les services dispensés dans ces réseaux sont pourtant essentiels au bon fonctionnement de notre société. Le financement qui leur est consenti doit leur permettre de répondre à l'ensemble des besoins et être stable, à défaut de quoi les conséquences sont lourdes sur le plan humain et social, et sont d'autant plus coûteuses qu'on aura laissé les situations se détériorer.

Afin qu'il nous soit collectivement possible de financer adéquatement ces réseaux, et par le fait même agir en faveur d'une société plus juste et égalitaire, un changement d'orientation, de la part de votre gouvernement, s'impose.

Sur les baisses d'impôts

La question des baisses d'impôt que vous avez évoquées publiquement occulte complètement la nécessité de financer adéquatement le filet social. C'est comme si la pandémie de COVID-19 n'avait pas révélé les immenses lacunes des services publics et des programmes sociaux. Qu'il s'agisse de l'hécatombe dans les CHSLD, du délestage dans les hôpitaux, de la ventilation dans les écoles publiques, de la crise du logement et de l'itinérance, des difficultés d'accès aux services directs à la population de l'administration publique ou encore du sous-financement chronique du ministère de l'Environnement et la lutte contre les changements climatiques pour ne nommer que ça, l'échec du modèle néolibéral imposé au Québec depuis le début des années 1980 est pourtant patent. Il est plus nécessaire que jamais d'engager au Québec une réelle réflexion sur une fiscalité véritablement progressive pour financer adéquatement et de manière pérenne le développement des programmes sociaux et des services publics. Ce débat est qui plus est indispensable afin de faire face à l'urgence climatique qui, on le sait, affectera en premier lieu les plus vulnérables. Dans ce contexte, il nous apparaît non seulement irresponsable d'envisager des baisses d'impôts qui bénéficieraient aux plus riches de notre société (en plus de nous priver des ressources dont nous avons besoin), mais absolument urgent de mettre en place une fiscalité véritablement progressive. Notons que selon la Coalition main rouge⁹, l'établissement de 9 paliers d'imposition (plutôt que 4 actuellement) permettrait de récolter 2,5 milliards \$ supplémentaires tout en réduisant l'impôt du quart des contribuables, c'est-à-dire des moins fortunés. Alors que l'on sait que les plus riches ont abondamment profité de la pandémie et de l'inflation pour s'enrichir encore plus, il nous semble juste de leur demander de contribuer davantage à la réduction des inégalités sociales via une fiscalité progressive.

⁷ <https://cirano.qc.ca/fr/sommaires/2015s-36>

⁸ <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2022-05-11/aines-en-grande-perde-d-autonomie/soins-insuffisants-et-besoins-sous-estimes-denonce-la-vg.php>

⁹ <https://www.nonauxhausses.org/wp-content/uploads/10milliardsdesolutions2021.pdf>

Mesures fiscales progressives

Plusieurs mesures fiscales progressives permettraient de financer adéquatement la santé et les services de garde éducatifs à l'enfance, tout en réinvestissant dans les autres services publics et les programmes sociaux ainsi que dans la mission des groupes d'action communautaire autonome. Instaurer un impôt sur le patrimoine du 1% des plus riches, réinstaurer la taxe sur le capital pour les banques, augmenter le nombre de paliers d'imposition, imposer davantage les dividendes et les gains en capital, au même titre que les revenus de travail, instaurer un régime public d'assurance-médicaments, augmenter les impôts des grandes entreprises plutôt que de les diminuer, sont autant d'avenues que le gouvernement devrait emprunter pour lutter contre les inégalités sociales et éventuellement atteindre l'équilibre budgétaire sans recourir à des coupures et aux compressions. La Coalition Main rouge évalue qu'à terme, nous pourrions récupérer 14 milliards \$ par année.

Privatisation

Des décisions récentes prises par votre gouvernement¹⁰¹¹ favorisent une accélération de la privatisation. La population du Québec doit se demander ce qu'elle a à gagner à privatiser le réseau de la santé et des services sociaux. Le privé ne s'installe pas en santé avec des ressources financières venues d'ailleurs, avec des ressources humaines venues d'ailleurs et avec une rentabilité qui proviendra d'on ne sait où. Le privé en santé, accessible avec la carte soleil ou non, se finance avec l'argent des Québécois, opère avec les ressources humaines dont nous avons cruellement besoin dans le système public pour faire fonctionner nos urgences, nos hôpitaux, nos CHSLD, nos CLSC, nos centres de réadaptation et nos centres jeunesse, et doit générer une rentabilité qui proviendra inévitablement de nos poches.

Au contraire, ce qui fait défaut, ce sont ces nombreuses composantes qui ont déjà été privatisées, ou qui n'ont jamais été intégrées au système public. Si les urgences débordent, c'est que la première ligne médicale, composée de cliniques et GMF privés, ne répondent pas à la demande. Et si les CLSC, qui pourraient pourtant mieux répondre aux besoins médicaux et psychosociaux en première ligne, ne peuvent pleinement jouer leur rôle, c'est parce que les médecins évoluent en marge du système public, et ont préféré la pratique privée en cabinet.

Les lacunes du privé s'observent aussi dans les soins de longue durée ou en matière d'accès aux services de professionnels. Le privé, non seulement ne constitue pas une solution, mais constitue le problème qu'il nous faut régler.

Prétendre que le privé fera mieux que le public, du simple fait de sa nature privée, est non seulement fallacieux, mais méprisant pour les acteurs qui œuvrent sans relâche dans le système public. Qu'on leur en donne les moyens, qu'on y intègre toutes ses composantes, qu'on décentralise et qu'on laisse les personnes sur le terrain se concerter, organiser leur travail, les soins et les services, et il n'y a aucune raison pour que le système public ne puisse pas faire mieux que le privé.

¹⁰ <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2023-01-18/telemedecine/la-porte-grande-ouverte-a-l-industrie-privee.php>

¹¹ <https://www.lapresse.ca/elections-quebecoises/2022-09-03/sante/la-caq-veut-construire-des-mini-hopitaux-privés-d-ici-2025.php>

Le gouvernement, au lieu de remettre en question ce qui constitue un acquis de société d'une valeur inestimable, qui fait de la santé de chacun une responsabilité collective, et plutôt que de songer à des « factures symboliques », devrait plutôt faire preuve de courage, et œuvrer à déprivatiser le système de santé et de service sociaux du Québec, à réparer les dégâts de l'austérité, et à compléter la couverture publique ce qui nécessite des actions fortes et décisives de votre part.

Recevez nos meilleures salutations,



Réjean Leclerc, Président

Cc:

Coalition Main Rouge (info@nonauxhausses.org)

Haroun Bouazzi, Québec Solidaire (Haroun.Bouazzi.MAUR@assnat.qc.ca)

Paul St-Pierre Plamondon, Parti Québécois (chef.pspp@assnat.qc.ca)

Frédéric Beauchemin, Parti Libéral du Québec (Frederic.Beauchemin.MABO@assnat.qc.ca)